

taire. En cas de guerre, Messieurs, la défense nationale (nous disons, nous : la défense capitaliste) se servira de vos noms avec ou sans votre permission. La protestation d'un Romain Rolland, en 1914, ne sera plus même admise. Vous serez les signataires obligatoires de tous les manifestes hystériques au nom de la Patrie, et vous l'aurez bien mérité.

Votre objection de conscience retarde singulièrement sur les événements historiques contemporains. Vous entendez rester maîtres du contrôle de votre pensée, dans tous les cas. Vous êtes, Messieurs, bien sûrs de vous. En 1914, Anatole France, l'incurable et méprisable sceptique, courut s'engager et, d'enthousiasme, mobilisa sa pensée au service de la Défense Nationale. Pourriez-vous me dire, Messieurs, en cas de guerre, quel sera le dilemme en vertu duquel vous accorderiez ou refuseriez le secours de votre pensée à la France? Défense contre Aggression... Droit contre Force... Justice contre Iniquité... Civilisation contre Barbarie... Dans un autre cas, Messieurs, lorsque les avions français bombardaient les villages ruffains, semaient des bombes sur les marchés, selon les recommandations des généraux français et tuaient, par centaines, des femmes et des enfants, la plupart d'entre vous ont mis en avant le grand mot de civilisation pour trouver au crime une pénible excuse ; alors que le crime ne s'excuse pas : il doit se justifier et quand donc l'impérialisme osera-t-il justifier les siens ? Déjà perce chez vous l'idée d'une défense possible de la civilisation européenne (qui n'est que la fin de la civilisation bourgeoise) contre la Barbarie (l'Orient, qui représente la révolte logique des peuples opprimés contre cette fameuse civilisation européenne bourgeoise qui procède derrière ses hommes de lettres et ses intellectuels à tout faire, à l'assassinat et au vol collectifs.)

Je ne reconnais, Messieurs, qu'un seul principe de défense, de droit, de justice, de civilisation : celui de classe. Je trouve logique que la bourgeoisie, menacée par le prolétariat, classe révolutionnaire, classe ascendante, cherche par tous les moyens, d'une part, à augmenter ses profits capitalistes, et, d'autre part, à défendre ses privilèges. Mais les progrès de la conscience de classe des prolétariats, la notion plus certaine qu'ils ont acquise de leur tâche historique, de leur tâche révolutionnaire, la présence, enfin, dans le monde d'un Etat à forme socialiste et de son armée rouge, l'existence d'une internationale communiste organisée, puissante, par ses partis nationaux, tout cela fait qu'il n'est plus possible au capitalisme d'envisager une guerre de rapines qui ne soit pas aussi une guerre de classe. Pour obliger son prolétariat à faire la guerre, ses ouvriers à fabriquer armes et munitions, ses paysans à s'en servir, sa petite bourgeoisie à former les cadres et à surveiller les uns et les autres, le capitalisme, Messieurs, a besoin de vous, intellectuels, bourgeois par votre classe — pour raconter des histoires à tous les figurants, pour confectionner un « moral » unique à tout le pays.

D'ailleurs, pour éviter à certains les scrupules moraux qui pourraient peut-être tardivement les assaillir, l'Etat capitaliste les réquisitionnera tout simplement, ses intellectuels, comme il réquisitionne du bétail. Et votre ami, M. Paul-Boncour, socialiste S. F. I. O., rapporteur de cette même loi militaire, vous adjure (dans l'Œuvre du 25 mars) de bien comprendre « qu'il n'y a aucune humiliation pour des écrivains (comme vous) de présumer que leur cœur battra comme il a battu au rythme de leur pays crucifié. »

Messieurs, il n'est un secret pour personne que les Communistes nient la Défense Nationale en régime

capitaliste et qu'ils ont pour objectif, dans toute guerre, de transformer par tous les moyens la guerre impérialiste en guerre civile, afin d'arracher le pouvoir des mains de la bourgeoisie. Nous croyons que ce n'est que par la mort du régime capitaliste et de la civilisation capitaliste que prendront fin les guerres impérialistes, qui ne sont ni offensives ni défensives, mais tout simplement, qui sont des guerres de rapines, de destruction, et de conquêtes de matières premières ou de débouchés.

Ce n'est donc pas une simple objection de conscience qui nous fait nous dresser, nous Communistes, contre une loi qui modernise le dispositif de la mobilisation future du pays, mais une raison profonde de classe.

Notre conscience nous commande à nous, en cas de guerre, d'être des défaits au sein même de la guerre, et des insurgés, dès que nous en aurons acquis la force.

(C'est ainsi que nous entendons contribuer au moral du pays, moral que nous nous efforcerons, par tous les moyens, de rendre révolutionnaire.)

Vous serez alors avec nous ou contre nous. Je vous prie, Messieurs, de publier cette lettre malgré sa longueur. Sollicité par vous, j'avais l'élémentaire devoir de préciser une position que je m'efforce de rendre la moins individuelle.

D'autre part, veuillez considérer ma réponse comme la réponse collective de mes camarades de Clarté.

Marcel FOURRIER.

**

Dans son numéro du 15 avril, la revue Europe a donc publié sa protestation et la liste de ses signataires. Etrange cohue de noms bien peu faite en vérité pour inspirer confiance aux ouvriers qui compteraient encore sur les intellectuels français pour élever une protestation de l'esprit! Europe annonçait qu'elle publierait d'autres réponses accompagnées de commentaires. C'est ce qu'elle fait dans son numéro du 15 mai. On lira avec intérêt les explications que donnent une centaine de signataires de la protestation d'Europe. Elles confirment assez bien notre pronostic. Mais, la plus étonnante de toutes ces réponses est bien celle que fit M. Pressemane, député S. F. I. O. de la Vienne, non à l'enquête d'Europe, mais à un de ses élus, M. d'Etiveaud, qui lui transmettait la déclaration d'Europe en le priant de la soumettre au groupe parlementaire socialiste. Nous nous en voudrions de ne pas reproduire un tel document.

Voici donc la lettre de M. Pressemane.

Monsieur,

Je suis vraiment étonné que vous ayez eu l'inconscience de m'envoyer la lettre que j'ai sous les yeux.

Quoi, vous osez me demander de donner suite à la proposition que vous exposez! Croyez que je me mépriserais si je commettais la sottise de la soumettre au groupe parlementaire socialiste auquel j'appartiens.

Je connais le sort qui l'attendrait; elle serait accueillie par un éclat de rire général. Imaginez-vous que je me résigne à cet accueil ridicule (sic).

Je crois devoir vous faire savoir, au surplus, avec quelle indignation j'ai pris connaissance de vos propos;

Quoi, vous avez l'audace de me demander de faire effort pour que la loi salubre et prévoyante proposée par mon talentueux ami Paul Boncour soit reje-

tée par la Chambre! Heureusement, votre initiative fut trop tardive malgré qu'elle doive rester sans effet puisque la loi a été votée à une majorité formidable, — 30 voix seulement s'étaient prononcées contre;

Certes, votre déception a dû être grande, car vos propres amis du Bloc National (sic), s'y sont ralliés en grande majorité;

Je suis vraiment étonné que vous ayez le cynisme de demander qu'on continue la politique détestable qu'on a pratiquée pendant les quatre années de guerre qui ont permis aux démobilisés, qu'on avait bien raison de faire rentrer, pour fabriquer des canons des munitions et assurer le ravitaillement de la population et des troupes (Quel charabia! n. d. l. r.)

Pendant que tombaient par milliers les poilus sur le champ de bataille, les démobilisés s'enrichissaient. Les patrons et les directeurs d'usines « s'emmillonnaient » (sic) cependant que la population civile souffrait de privations.

Je me félicite que toutes les ressources des citoyens, quelle que soit leur situation sociale, soient à la disposition de la défense du pays, sans profit.

Ainsi prendra fin la politique des impartialistes qui intriguait et manœuvrait en vue de guerres nouvelles qui servaient leurs intérêts.

Ainsi la France ne s'endettera comme elle fit, hélas, pendant la dernière dont nous supportons toutes les charges et pèseront sur les générations prochaines (Encore du charabia! n. d. l. r.)

Puissiez-vous changer, maintenant, d'opinion, et, dans cet espoir, veuillez agréer l'expression de mon entier dévouement et mes salutations empressées.

Signé : PRESSEMANE.

**

Europe publie également sous le titre « Deux lettres de communistes », une réponse de Parijanine et la lettre de Marcel Fourrier. Une note fait remarquer, à propos du passage faisant allusion à l'attitude des intellectuels pendant la guerre du Maroc : « qu'Europe, tout en restant dans les cadres qu'elle s'est fixés, s'est élevé contre la guerre marocaine ». M. A. Crémieux, directeur d'Europe fait suivre les deux lettres des communistes du commentaire suivant :

« Cherchant avant tout à nourrir de documents un débat plus général, nous n'entrerons pas dans les commentaires que ces textes appelleraient. Il nous paraît toutefois trop facile d'invoquer le prétexte « capitaliste » pour éluder la question que notre déclaration entend poser : en régime capitaliste ou en régime communiste, le statut d'une nation en temps de guerre peut-il aliéner, d'une simple phrase, toute liberté d'opinion, toute indépendance de conscience? »

Mais nous n'éluons nullement la question. Nous disons assez clairement, il nous semble, que nous ne sommes nullement disposés à aliéner en temps de guerre impérialiste ni notre liberté d'opinion, ni notre indépendance de conscience. Que dit M. Crémieux? « en régime capitaliste ou en régime communiste le statut d'une nation en temps de guerre... etc. »

Mais en régime communiste, il n'y aura plus de nations, au sens capitaliste. Le communisme abolit les contradictions économiques des Etats capitalistes qui se résolvent par la guerre et détruit les patries capitalistes. Pourtant l'U.R.S.S. répondra-t-on. Justement l'U.R.S.S. est le premier Etat prolétarien. Une guerre entreprise contre l'U.R.S.S. serait également une guerre contre le prolétariat de tous les pays du

monde. Dans ce cas, nous communistes sommes au service de notre classe et nous vous le répétons il n'y a pas d'au-dessus de la mêlée « qui compte ». Parler alors de liberté d'opinion, d'indépendance de conscience, c'est éviter de prendre position. La guerre révolutionnaire ne comporte aucun neutre.

La loi contre les Trades-Unions

Les mineurs anglais ont donné à leurs maîtres une leçon dont ceux-ci se sont hâtés de profiter. Un projet de nouvelle législation des Trades-Unions, établi au cours même de la grève, a été mis en discussion dès que le calme fut rétabli; il vient d'être adopté en seconde lecture par le gouvernement Baldwin, groupant une des plus belles majorités réactionnaires d'Europe.

Il s'agissait, pour la bourgeoisie anglaise, de ne plus se retrouver dans une aventure semblable à celle de 1926 : attaquée sur son front extérieur, en Chine, et attaquée en plein cœur, dans ses centres charbonniers. Quel qu'ait été l'échec de la grève générale, puis la prolongation de la grève dans les charbonnages, un mot exprime assez justement ce qui fut l'arme principale des ouvriers : *solidarité*. Cette solidarité ouvrière, très puissante et très bien organisée en Angleterre, s'exprime d'abord dans la constitution et le rôle des Trades-Unions. C'est grâce à leur grande unité d'action, au soutien effectif qu'elles apportèrent aux grévistes, au lien très puissant qu'elles constituent au sein des masses exploitées, que la bourgeoisie anglaise a été mise en péril. Les Trades-Unions, qui sont financièrement le soutien du Labour Party, n'ont cependant pas — au point de vue *lutte de classes* — un caractère politique net. Leur activité s'est toujours développée dans le sens d'une vaste bureaucratie corporative. Et cependant, au cours de la lutte, l'aide financière, l'agitation publique, le *picketing*, amorcèrent une action qui pourrait rapidement prendre un sens politique très net.

C'est ce risque que les conservateurs anglais ne veulent pas courir à nouveau. La loi qu'ils viennent de faire voter en seconde lecture, malgré une obstruction toute formelle des traîtres, amis de Mac Donald, constitue une garantie légale assez puissante contre les futures et inévitables sursauts du prolétariat anglais. Sans doute, l'arme politique que constitue cette loi a-t-elle une forte valeur : elle interdit les grèves sortant des cadres d'une seule branche d'industrie, les grèves de sympathie, les collectes de fonds pour les grévistes, les piquets, elle rend possible la confiscation des fonds des Trades-Unions, empêche la perception de cotisations destinées à des partis politiques, etc... Mais, toutes ces mesures, brutales et très extérieures, ne sont pas de nature à apaiser le prolétariat et à résoudre les conflits nouveaux, et mettent seulement les ouvriers en demeure d'organiser plus nettement que jamais une lutte où les engage Baldwin, sans se laisser désemparer par le recul que constitue pour la classe ouvrière le vote de cette loi.

Les problèmes que les conservateurs devraient résoudre pour aplanir les difficultés, ce sont les contradictions sans issue où l'Angleterre se trouve engagée : constitution de nouveaux statuts des charbonnages, marchés orientaux qui lui échappent, Dominions qui se libèrent... Autant d'occasions de voir les conflits surgir, autant d'occasions pour le prolétariat de rattraper le temps perdu et de trouver le moment décisif pour sa victoire.

J. L.